



## REQUÊTE EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN ÉTABLISSEMENT SOU MIS A LA LRDBHD

### FORMULAIRE L : CHANGEMENT D'ENSEIGNE

**Catégorie de la demande :**

Exploiter un établissement public

**Sous-catégorie de la demande :**

Modifier l'enseigne

#### **REMARQUE PRÉLIMINAIRE IMPORTANTE**

Tout établissement doit porter un nom (article 45 RRDBHD). Les cafés-restaurants, les bars, les dancings et les cabarets-dancings doivent en outre être signalés au public par une enseigne sur laquelle doit figurer le nom de l'établissement.

L'enseigne/nom de l'établissement ne doit pas induire en erreur le public sur la catégorie de l'établissement ou sur les restrictions d'accès.

Tout changement d'enseigne/nom de l'établissement doit être annoncé à la Direction par écrit dans les 15 jours qui suivent le changement d'enseigne/nom de l'établissement (article 45 alinéa 5 RRDBHD).

L'attention des requérants est attirée sur le fait que la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir n'accepte et ne traite que la requête complète.

La requête en autorisation est valablement déposée, lorsqu'elle est faite au moyen du présent formulaire dûment rempli, signé et comporte toutes les pièces nécessaires à son examen. La requête ne réalisant pas ces conditions est retournée au requérant, sans fixation d'un délai pour la compléter.

La Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir statue dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la requête complète et de la réception des éventuels préavis requis des autorités (articles 20 LRDBHD, articles 2 alinéa 5 et 31 alinéa 6 à 11 RRDBHD), pour rendre une décision relative à la présente requête (article 31 alinéa 12 RRDBHD).

**Type de la demande :**

Modification d'une autorisation      Numéro de l'autorisation à modifier : .....

**1. REQUÉRANT (personne déposant la présente requête)**

Madame       Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : ..... Date de naissance : .....

**Adresse**

Rue : ..... Numéro : .....

Complément de rue : ..... NPA : .....

Localité : .....

Canton : ..... Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

E-mail : .....

**2. ENTREPRISE (propriétaire du fonds de commerce article 3 let o LRDBHD)**

Numéro IDE : .....

Raison sociale nom : .....

Complément raison sociale : .....

**Nature juridique**

Société à responsabilité limités (SàRL)       Société anonyme (SA)       Société coopérative

Société en nom collectif (SNC)       Société en commandité       Société simple

Entreprise individuelle

Fondation       Association

**Adresse**

Rue : ..... Numéro : .....

Complément de rue : .....

NPA : ..... Localité : .....

Canton : ..... Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Site internet : https:// .....

**3. NOUVELLE ENSEIGNE / NOM DE L'ETABLISSEMENT**

Enseigne/nom de l'établissement : .....

Nouvelle enseigne/nom de l'établissement : .....

Date à laquelle le changement d'enseigne/nom de l'établissement est effectif : .....

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Par leur signature, **les requérants attestent sur l'honneur que les informations contenues dans le présent formulaire, ainsi que les pièces produites, sont exactes et conformes à la réalité.** Toute information indiquée de manière volontairement erronée à la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir pourra remettre en cause la validité de l'autorisation délivrée.

De par sa signature, l'exploitant s'engage à gérer de manière personnelle et effective l'établissement pour lequel il sollicite l'autorisation d'exploiter.

**Exploitant de l'établissement**

Lieu : ..... Date : .....

Nom et prénom : ..... Signature : .....

**Représentant(s) de l'entreprise<sup>1</sup>**

Lieu : ..... Date : .....

Nom et prénom : ..... Signature et tampon : .....

Nom et prénom : ..... Signature et tampon : .....

Nom et prénom : ..... Signature et tampon : .....

<sup>1</sup> En cas de pouvoir de signature collectif : le présent formulaire n'est réputé valablement signé par la personne morale propriétaire de l'établissement que s'il est contresigné par les représentants pouvant engager conjointement la société propriétaire.